

le Sélestadien

bulletin municipal - automne 06 - n°22

D'R SCHLETTSTADTER



**Une nouvelle
structure
pour les petits
p.5**

Photo Christophe Meyer

**Eau : une négociation
bien menée... p. 6**

**10 km de Sélestat :
ça repart !... p. 16**

**La Journée
du patrimoine... p. 20**

5

la structure multi-accueil
ouvre ses portes

> sommaire



16

10 km :
les courses
de Sélestat
top chrono !

Photo Christophe Meyer

7

jumelage :
Dorbirn
et Sélestat
scellent
officiellement
leur union !



29

16 septembre 06
inauguration
officielle
du Neja Waj



20

journée
du
patrimoine :
un quartier
sélestadien
se dévoile



4

zoom
sur
l'éclairage
public
sélestadien

Directeur de la publication : Marcel Bauer - Comité de rédaction : Elus : Dominique Egele, Robert Engel, Benoît Orsoni, Jacques Meyer, Geneviève Muller-Stein, Monique Sawaya, Jean-Pierre Wurch.

Agents : Brigitte Bauer-Damm, Grégory Frantz, Olivia Fricker, François Hanot, Stéphane Machi, Hélène Pontiggia-Vurpillot, Anne Pradines, Fabien Vispi. Publicité et coordination : tél. 03 88 58 85 00 - Impression - Imprimerie Girold : impression à l'aide d'encre végétale sur papier à faible teneur en chlore - Distribution : Adrexo.

Rentrée sur tous les fronts !

La lecture du *Sélestadien* est un exercice qui peut être utile à chacun. Le bulletin municipal permet en effet de mesurer le chemin parcouru et celui qui reste à parcourir avec, à l'horizon, un cap inchangé : apporter aux besoins et aux exigences des Sélestadiens les réponses les plus justes, les plus efficaces.

Tenir compte des réalités sociales, économiques, culturelles, pour transformer, faire évoluer les choses, c'est le rôle de la municipalité. Le projet du multi-accueil, aujourd'hui concrétisé, en est une illustration : grâce à cette nouvelle structure les parents se voient offrir une multitude de formules de garde en fonction de leur mode de vie.

Autre exemple : le dossier de l'eau qui a été rondement mené permet à nos concitoyens de disposer d'une eau de qualité au meilleur prix.

Chaque mois de nouveaux chantiers sont bouclés pour le bien de tous. Certains diront : « cela ne va pas assez vite », je leur répondrai : « nous mettons tout en oeuvre pour que chaque dossier aboutisse de manière efficace dans un souci d'intérêt général ».

En dépit des critiques faciles et des idées sans fondement, je continue à me tourner vers l'avenir car je sais que l'on peut faire de grandes choses ensemble.

Cette notion de « faire ensemble » doit aussi nous guider dans le cadre de nos différents jumelages. Ceux-ci rapprochent les Européens, défendent des valeurs humaines, préparent les jeunes à un meilleur avenir, nous invitent à oeuvrer à la construction de l'Europe des peuples.

Un jumelage doit permettre de surmonter bon nombre d'obstacles en créant un rapprochement entre les gens et en offrant une possibilité immense d'échanges en tous genres.

Il est primordial d'encourager une diversité de pensées, de regards, d'interprétations sur le monde. Aux Tanzmatten, avec la nouvelle programmation, plus que jamais, le théâtre, l'opéra, la danse, la musique classique et de variétés, l'humour et la comédie satisferont ce besoin.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro de rentrée.



Marcel BAUER
Maire et Conseiller Général

Zoom sur l'éclairage public



Les agents de la Ville réparent l'une des 43 armoires d'alimentation de Sélestat : ici route de Bergheim.

L'éclairage public fait tellement partie du paysage urbain qu'on en viendrait presque à oublier combien il est important dans la vie quotidienne des usagers. Dans leur déplacement, pour leur sécurité, dans la mise en valeur de leur patrimoine, la fée électricité participe, aujourd'hui encore, au bien-être de nos concitoyens.

A Sélestat la qualité de l'éclairage public est prise très au sérieux comme en témoigne l'étude/diagnostic demandée par les élus pour évaluer la qualité et la meilleure manière d'optimiser le réseau.

Il y a encore quelques années, il n'y avait pas d'agent spécialement affecté à l'éclairage public.

Depuis janvier 2005, ils sont cinq agents des Services Techniques - dans le cadre de la maintenance urbaine de proximité - à oeuvrer au quotidien pour une gestion efficace de l'éclairage public.

Leurs missions vont du simple changement de l'ampoule d'un candélabre au dépannage plus sérieux, en passant par la mise en place des éclairages de Noël ou encore les branchements électriques et de sono dans le cadre des diverses manifestations organisées par la Ville.

La mise en place du service **Priorité cadre de vie**, qui centralise les demandes des habitants, a permis aux agents une plus grande réactivité dans leurs interventions.

En effet, les appels reçus sur un numéro vert dédié (**03 88 08 69 69**) sont ensuite orientés en temps réel, via la messagerie internet municipale, aux techniciens concernés.

En 2005, 84 demandes concernant l'éclairage public ont été enregistrées, soit 25% des appels du service Priorité cadre de vie !

Maintenances corrective et préventive sont certes très importantes (l'encrassement d'un luminaire peut diminuer ses performances de plus de moitié !), mais les élus veillent aussi, pour chaque nouveau chantier urbain, à ce que les rues soient dotées des matériaux les plus performants aussi bien en terme de design que d'économie d'énergie.

Ainsi le Neja Waj, le boulevard Amey, la route de Muttersholtz et la route de Sainte-Marie-aux-Mines bénéficient désormais de luminaires esthétiques et peu gourmands en énergie qui diffusent la lumière de manière très efficace !



Pour mener à bien leurs missions, les agents disposent de deux nacelles de 17 et 21 m.



Design, haute performance et économie d'énergie pour les nouveaux luminaires du Neja Waj.

A savoir

Les chiffres de l'éclairage public à Sélestat

*43 armoires d'alimentation
2 877 points lumineux
484 kilowatts
de puissance électrique
environ 150 000 € / an
de dépenses énergétiques.

*Environ 100 000 € / an
d'investissement.
Environ 45 000 € / an de crédits
d'entretien (changement
des ampoules, câbles...).



Le nouveau multi-accueil fait sa rentrée

Inaugurée en août dernier, l'extension du multi-accueil La Farandole, rue du Docteur Bronner, accueille ses premiers bambins dans une structure totalement repensée et modernisée.

Idéalement situé à cinq minutes du centre-ville et à proximité de la gare SNCF, ce nouveau bâtiment est doté d'une architecture lumineuse valorisant l'environnement végétal propice à l'épanouissement des enfants.

Le choix des matériaux - pierre, verre et bois - s'inscrit dans une forte volonté de développement durable.

Le patio, avec son jardin pédagogique central, permet tout à la fois un accès visuel aux diverses activités et participe au confort thermique, été comme hiver.

Soucieuse de s'adapter à la diversité des familles (monoparentalité, les deux conjoints qui travaillent...) et à l'évolution de la société, la municipalité sélestadienne a, dès 2001, proposé une modernisation des modes de garde.

Plus de 300 familles vont désormais pouvoir bénéficier de cette nouvelle structure et pourront choisir entre diverses formules, de l'heure à la demi-journée jusqu'au temps plein : toutes les combinaisons sont maintenant possibles pour mieux s'adapter au rythme de travail et de vie des familles tout en respectant celui des enfants.

Le multi-accueil reçoit les petits de 10 semaines à 3 ans sous la forme d'accueil régulier, mais aussi les enfants de 3 mois à six ans en accueil occasionnel, encadrés par des professionnels.

En fonction de leur âge leur sont proposés des ateliers de motricité et d'éveil musical, de peinture, des jeux en plein air... tout ce qui fait la richesse et la diversité du monde de l'enfance !

Contact

La Farandole : 03 88 92 08 57

Directrice :

Mme Michèle Weil

ZOOM

Le Contrat Enfance

La municipalité, bien décidée à donner un nouvel élan à la politique petite enfance, a signé un Contrat Enfance en 2004.

Cette nouvelle réalisation s'inscrit pleinement dans ce cadre et sa concrétisation a demandé un investissement de 1,3 millions d'euros TTC, financée principalement par la Ville de Sélestat mais aussi par la CAF (316 687 €), le Conseil régional (43 000 €) et le Conseil général (154 237 €) du Bas-Rhin.



Photo Christophe Meyer



Photo Christophe Meyer

Une délégation qui coule de source !



Signature du contrat en présence du Maire Marcel Bauer, Jacques Meyer, 1^{er} Adjoint, Serge Cavellius, Directeur régional Grand-Est et Jean-François Royer, Directeur régional de Véolia-Eau.

C'est acté, c'est signé : depuis juin dernier, la Ville de Sélestat délègue, pour dix ans, le service public de l'eau sélestadienne à la société Véolia Eau-CGE. Une négociation rondement menée qui débouche sur la baisse du prix de l'eau pour les particuliers et, à terme, sur une amélioration de la qualité du réseau, le tout en tenant compte du facteur environnement.

L'ancien contrat de gestion du service public de l'eau arrivant à échéance, la Ville de Sélestat, respectant le jeu de mise en concurrence, a étudié de nombreuses candidatures - cinq au final - avant de porter son choix sur la société Véolia Eau.

Une décision judicieuse puisque cette société s'engage à respecter un cahier des charges très précis répondant à toutes les exigences de la Ville.

Les particuliers en sortent gagnants : la négociation des prix à la baisse va permettre un allègement conséquent de leur facture d'eau (- 9,4 % sur la partie eau potable de la facture). Une manière de favoriser les ménages quand on songe que 95 % de la consommation de l'eau à Sélestat est domestique !

Le petit plus de la société Véolia, c'est aussi l'installation de compteurs qui permettront de relever la consommation à distance. A terme, près de 80% des compteurs seront changés : finie l'époque où les agents venaient à

domicile pour relever votre compteur, tout se fera désormais via internet et serveur de données !

Le nouveau système mis en place par Véolia permettra également une meilleure visualisation des fuites sur le réseau grâce à des détecteurs et donc un meilleur rendement. Qui dit fuites jugulées dit moins de quantité d'eau consommée et donc un environnement préservé !



Le réservoir Obere Erlen en lisière de l'Illwald : 800 m³ eau/heure.



zoom

Le réseau sélestadien

132 km de réseau
dont 88 km de canalisation
44 km de branchement

Deux unités de production :

Obere Erlen (à l'orée de l'Illwald) :
800 m³/h maximum
Galgenfeld (en veille)

Le château d'eau qui constitue un réservoir de 500 m³

4 500 compteurs

Répartition par catégorie d'usagers :

domestiques : 95 %
industriels : 1 %
collectifs : 1 %
municipaux : 3 %

Volumes d'eau :

vendus : 1 240 000 m³
exportés : 82 000 m³

A savoir : Kintzheim et Orschwiller achètent une partie de leur eau à Sélestat.

Les dernières analyses réalisées sur le réseau montrent **une eau de très bonne qualité** avec un taux de nitrates peu élevé.



Ecran de contrôle (photo de gauche), vannes et tuyaux à l'intérieur de réservoir.

Sélestat-Dornbirn, l'union est officiellement scellée !



Marcel Bauer et son homologue autrichien Wolfgang Rummele arborent fièrement, sur la place du marché de Dornbirn, le nouvel acte de jumelage récemment signé !

Au printemps dernier, une délégation sélestadienne emmenée par le Maire Marcel Bauer s'est rendue à Dornbirn pour signer l'acte officiel de jumelage entre les capitales du Centre Alsace et du Vorarlberg.

Une rencontre fort conviviale qui marque le début d'une série d'échanges qui s'annoncent fructueux entre les acteurs clés des deux villes amies.

Profitant de la signature de l'acte de jumelage, Sélestat a fait son marché... au sens propre du terme puisque samedi 8 avril, un stand de la ville était installé au coeur du marché aux fleurs de Dornbirn pour promouvoir manifestations et atouts touristiques sélestadiens.

Les stands de la Maison du Pain et des Vins Hauller n'ont pas désempé de la

matinée, présentant les richesses gastronomiques de la cité humaniste. Le groupe folklorique du Haut-Koenigsbourg et l'Harmonie 90 avaient aussi fait le déplacement et leurs prestations ont été particulièrement appréciées par les Autrichiens.

L'Office de tourisme était également représenté : son stand a trôné trois jours durant à la Foire de Printemps de Dornbirn, événement régional majeur qui attire chaque année près de 90 000 personnes.

On l'aura compris, dans le cadre de ce nouveau jumelage, les Autrichiens ont su offrir à leur homologue alsacienne, outre un accueil enthousiaste et chaleureux, une belle occasion de se faire connaître et apprécier de la population locale. La plus belle des manières de débiter une amitié solide !



Marcel Bauer offre à son homologue autrichien, un oignon, symbole des Zewwelattrepler sélestadiens

Une amitié de longue date

Les liens d'amitié entre Sélestat et Dornbirn ne datent pas d'hier puisque les maires des deux villes se sont déjà rencontrés à plusieurs reprises. Au fil des ans, cette belle entente s'est renforcée, grâce notamment à André Ehm, Président de l'Office de la Culture qui a multiplié les échanges entre sa chorale de chant grégorien et la chorale de Dornbirn. C'est souvent ainsi que naissent les plus belles histoires : au gré d'une passion partagée !



Interview des deux maires par le journaliste de la télévision autrichienne à la Foire de Printemps

Photo Dornbirn



Le groupe folklorique du Haut-Koenigsbourg a été très applaudi par la foule autrichienne.



Les représentantes de l'Office de Tourisme de Sélestat à la Foire de Printemps de Dornbirn.

Dornbirn, la belle jumelle !



Vue générale du Marktplatz, le centre névralgique et convivial de la capitale du Vorarlberg.



La nouvelle piscine de Dornbirn : lignes épurées, beaucoup de lumière, du design grande classe !



Coiffe traditionnelle pour sourire contemporain !



Instant volé à la Foire de Printemps !



Un petit aperçu du marché aux Fleurs

Belle et dynamique... Dornbirn est une ville de charme et de contrastes de 45 000 habitants située à quelques encablures du lac de Constance, au pied du massif de la forêt de Bregenz.

Poumon économique de la région du Vorarlberg, Dornbirn a su faire face à la crise du textile, son industrie traditionnelle, en attirant en son sein des activités diversifiées.

Secteur clé de son économie, la production d'électricité d'origine hydraulique côtoie des enseignes prestigieuses de la logistique comme *Spar* ou encore l'un des plus grands fournisseurs internationaux d'éclairage haut de gamme.

En tout - chiffres 2003 - plus de 1 400 entreprises sont installées à Dornbirn.

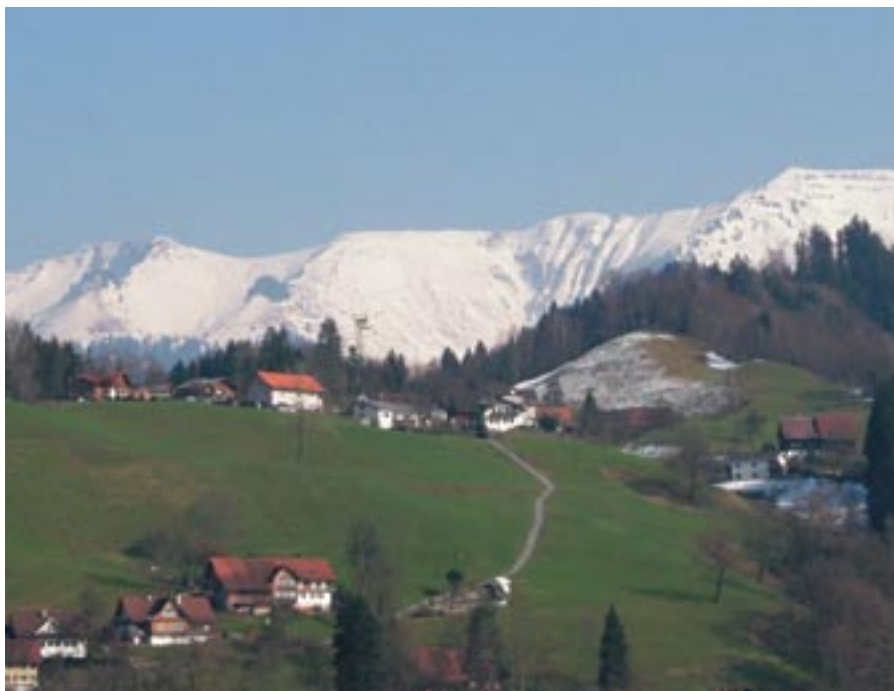
La capitale du Vorarlberg est aussi un pôle commercial majeur avec un centre-ville très attractif proposant magasins et commerces les plus divers et, au sud, un centre commercial de 25 000 m² riche d'une soixantaine de boutiques.

Ville étudiante - avec, entre-autres, son Institut d'architecture et sa Fachhochschule - Dornbirn est également dotée d'infrastructures sportives haut de gamme dont une piscine à l'architecture très design qui a fait l'admiration des élus sélestadiens !

Enfin, Dornbirn dispose d'atouts touristiques plus qu'attrayants : citons, entre-autres, le musée Rolls-Royce abritant sur deux étages une cinquantaine de modèles parmi les plus prestigieux au monde mais aussi un musée interactif, *Inatura*, qui présente la richesse de la biodiversité dans la province du Vorarlberg.

Les amoureux de beaux paysages peuvent se rendre, en empruntant les cabines du téléphérique, à la station du *Karren* située à 976 m d'altitude, d'où l'on jouit d'un panorama exceptionnel sur les montagnes environnantes, la région du Vorarlberg et, au loin, Bregenz et le lac de Constance. La randonnée et le ski sont, pour les habitants de Dornbirn, une seconde nature !

Située à trois heures seulement de Sélestat, la nouvelle ville jumelée, de par son charme et sa diversité, mérite vraiment le détour ! A bon entendeur...



Dornbirn jouit d'un environnement montagneux de toute beauté. De nombreux sentiers de randonnée et pistes de ski font la joie des sportifs !



Détails architecturaux croqués au hasard des rues de Dornbirn...



... et sur la Place du Marché, où les habitants aiment se retrouver.



Bouquet ornemental découvert au coeur du Marché aux Fleurs du samedi matin.



Contemporaine ou traditionnelle, à Dornbirn, on aime la musique sous toutes ses formes !

Et de quatre !

Sélestat, berceau de l'Humanisme rhénan, historiquement ouverte aux influences les plus multiples a, de tout temps, cultivé l'art des alliances et des rencontres.

Dès **1959**, Sélestat se jumelait avec la ville belge de **Montignies-sur-Sambre**. En **1966**, ce fut avec **Waldkirch**, en Allemagne, puis en **1988** avec **Grenchen**, la belle Suisse !

Dornbirn, l'Autrichienne, est donc la quatrième ville avec laquelle Sélestat a convolé en justes noces de jumelage !

14 et 15 octobre : le programme des festivités

Le deuxième week-end d'octobre, Sélestat accueillera ses quatre villes jumelles pour une grande fête placée sous le signe de l'amitié et de la convivialité.

Dornbirn, bien sûr, puisque **sera officialisé, en terre alsacienne cette fois, le jumelage Sélestat-Dornbirn.**

Seront également célébrés **les 40 ans de jumelage entre Sélestat et Waldkirch**. Pour que les festivités soient complètes, la municipalité **a souhaité convié aussi ses deux autres jumelles la belge Charleroi et Grenchen, la Suisse !**

Samedi 14 octobre à 15 h seront signés, Place d'Armes, l'acte officiel de jumelage entre Sélestat et Dornbirn et le serment du 40^e anniversaire du jumelage Sélestat-Waldkirch. L'Harmonie 90 assurera l'animation musicale tandis que les enfants des écoles sélestadiennes chanteront les hymnes nationaux autrichien, suisse et allemand.

A 16 h, l'ensemble de la population sélestadienne sera convié au pot de l'amitié placé sous le thème des vendanges.

Après la plantation, devant l'Ecole Normale, de trois arbres symboles des villes jumelles (un sapin pour Sélestat, un chêne pour Waldkirch et un poirier pour Dornbirn), les délégations suivront un office oecuménique en l'église Sainte-Foy.

Dimanche 15 octobre, l'ensemble des invités partiront à la découverte du patrimoine et de la gastronomie sélestadienne et de ses environs.

Pour l'occasion, les rues arboreront les couleurs des trois villes jumelles.

NAISSANCES - 3.5 Jean de Vincent PLATZ et de Nouchine DJAVADI RAD * Luna de Alexandre BEHAGUE et de Paméla PFRIMMER * **7.5** Raphaël de Jacky BERTRAND et de Christine RIEHL * **8.5** Enola de Marc CHAMPION et de Angélique GLAS * **12.5** Roland de Roland SCHOENER et de Marie Louise LEHMANN * **18.5** Jade de Fabien BELDAME et de Sarah LELEU * **19.5** Marion de Philippe BAEHR et de Sandrine GODIN * **23.5** Maeva de Clotaire MARCEL et de Carmen ORLIAC * **24.5** Marie-Lou de Stéphane SCHIRLEN et de Carole SCHMITT * **27.5** Lyna de Thierry SCHAUNER et de Aïcha TAOUTI * Reyyan de Ercan OZDEMIR et de Gulsum OZDEMIR * Idil de Bektas KAYA et de Selma KAYA * **31.5** Félicia de Noël WIRIG et de Christelle BOUCHEL * **1.6** Timéo de Stive MEYER et de Nathalie MAGNANENSI * **7.6** Alexandre de Sébastien GEIB et de Myriam KOLB * **11.6** Nolan de Jean-Luc WERTENSCHLAG et de Angélique WEBER * **12.6** Célia de Eric BOLLINGER et de Sandra ANSELM * **13.6** Tom de Patrice THEOPHILE et de Emmanuelle ROBIN * **14.6** Helena de Thierry BODEIN et de Carina BOTTIN * Valentine de Laurent VOISON et de Laurence KLEINMANN * **20.6** Lise de David PAILLE et de Sylvie BERNHARDT * **22.6** Mathéo de Sophie DURIEU * **25.6** Lou-Ann de Raphael TIVEYRAT et de Marie-Pierre HECKLY * **27.6** Laura de Christophe KOEHL et de Stella KOEHLER * **3.7** Guillaume de Frédéric WAAG et de Audrey SCHULTZ * **5.7** Léa de Rodnay MULLER et de Christelle KLOTZ * **6.7** Demir-Taylan de Hummet DURMAZ et de Zeynep DURMAZ * **7.7** Raphaël de Paulo CARVALHO et de Jennifer GAUDISSARD * **8.7** Sarah de Eric SCHWOERTZIG et de Sandra DURIEU * **10.7** Walid de José PINHO et de Samira LAHLLAL * Romain de Jean François BAUER et de Caroline HETZER * **14.7** Azranur de Harun AVAN et de Kiraz KAPLAN * Anthony de Stéphane JUNG et de Valérie SCHWOERTZIG * **15.7** Hatice de Ibrahim YILDIZ et de Fadime ALMAMIS * **16.7** Cinar de Demir DURMAZ et de Ayten ASLAN * **17.7** Leila de Hichem DJEBALI et de Faten BEN ROMDHANE * **19.7** Jade de Nordine MEFAREDJ et de Katia SCHWEIGER * Thibaut de Patrice CÉLIGNY et de Sandra MORLOCK * **21.7** Abel de Carlos GOMES et de Christelle AUBRY LACHAINAYE * **27.7** Léo de Florent FERRER et de Doris SCHMITH * **28.7** Inès de Jean-Noël HIRLI et de Noëlle HOUILLON * **29.7** Thibaut de Frédéric Klein et de Céline HEIMLICH.

MARIAGES - 5.5 MULLER Mathieu et ANNA Leslie * KEMALDAR Etem et SABUR Sengül * **6.5** BAUER Guillaume et JAEGLI Myriam * MULLER Thierry et LOEGEL Frédérique * **13.5** : STUDLER Bruno et MURARIU Mihaela * BLOCK Christophe et DIEUDONNÉ Anne * **27.5** SCHOENENBERGER Jean-Marc et AGRAIN Céline * MARCHOIS Georges et SEYLLER Claudine * **3.6** LUTZ Didier et HUSSER Stéphanie * ERNST Nicolas et ANDELFINGER Alexandra * HAGEN Sven-Sascha et BES Fanny * WIERZCHOWSKI Grzegorz et HEINRICH Florence * SCHWALD Romain et MURATORI Johanne * **10.6** CHARBONNEAU Charles et N'GUESSA Rita * ROSSI Laurent et BAUMANN Peggy * **16.6** LAMMERSFELD Cédric et WOLLENBURGER Christelle * **17.6** MOUNIER-GANDER François et CHEVASSU Cindy * BENISTANT Jean-Marie et HAMBURGER Mireille * **23.6** BURCKEL Pascal et HAHN Déborah * **24.6** HUCK Patrice et MEYER Anastasie * CZAJA Bruno et TERNOIR Valérie * KOEHL Charly et FABER Cécile * CHAPUT Jean-Paul et LEBON Cécile * ULRICH Francis et KIRCHGESSNER Marie-Claire * **1.7** KELLER Jean et SCHEER Martine * **8.7** BRUNEAU Frédéric et HAUBENSACK Sophie * BORDMANN Steve et KERLE Valérie * TAS Dervis et ÖZCAN Hatice * **15.7** SAAS Jean-Michel et MESPLE Pascale * KOEHLER Sébastien et HAUSS Virginie * DOUSSE David et MIESCH Audrey * **21.7** E SILVA Christophe et SULTAN Sarah * **29.7** HEIDRICH Gilles et WOLFF Florence * ENGEL Yves et HIRTZ Sandra * WASSLER Eric et PFLEGER Laetitia.

DÉCÈS - 22.4 SCHNEIDER Marie Rose, épouse de Raymond PETERMANN * **24.4** UFFLER Yves * **25.4** PLANCHAIS Denise, épouse de François SCHWEY * **28.4** SCHNEE Joséphine * **3.5** LIGNER Arsène, époux de Mariette SEYLLER * CHRISTNER Emma, veuve de Paul LEININGER * **19.5** ROHMER Alphonse, veuf de Angéline FUCHS * **22.5** GRUSCHWITZ Alfred, époux de Anne-Marie BIEHLER * **24.5** BADER Martina, veuve de Charles JEHL * **27.5** ZIMMERMANN Marie Odile, veuve de Camille MATHERY * **30.5** BOHN Marcel, époux de Anne-Marie KUNSTLER * **2.6** GEBHARD René, veuf de Georgette WEINGARTEN * **3.6** HUMBEL Roger Lucien * **5.6** OCAK Mehmet, époux de Rukiye DEMIR * RAPP Lucien, époux de Denise ECK * **6.6** BARRET Jean-Pierre * **7.6** FUCHS Marie Mathilde, veuve de Jean SCHWOERTZIG * **15.6** ZEIGER Henriette, veuve de Camille STEIGER * SNITKO Warwara, veuve de Armand BUTSCHER * **17.6** DIETRICH Christian, époux de Marie Thérèse WEISS * **25.6** DESACHY Françoise, épouse de Camille RUHLMANN * **28.6** GARGOWITSCH Marie, veuve de Jean Paul FRANTZ * **3.7** KALKANDELEN Mehmet, époux de Fatma COLAK * **4.7** HUMBEL Eugénie, veuve de Edouard WILLMANN * **8.7** FUCHS Marie-Louise, veuve de Lucien FEIG * **12.7** SCHOEPFF Suzanne, célibataire * SCHWOERTZIG Michel, époux de Christiane KENCK * **15.7** CINAR Abdullah * **20.7** WEBER Camille, époux de Madeleine NAEGELLEN * **25.7** KNOEPFLI Léon, époux de Jeanne FONNÉ.

Les grands anniversaires d'octobre, novembre et décembre

La municipalité adresse ses sincères félicitations aux jubilaires. Que joies et satisfactions soient au rendez-vous à l'automne de leur vie.

Octobre

Mme Cécile DEGOUT
née Schluck
98 ans le 3 octobre

M. Cyrille OEHLER
98 ans le 17 octobre

Mme Lucie BIWAND
née Schmitt
97 ans le 7 octobre

Mme Pauline OTTENWAELDER
née Koenig
95 ans le 19 octobre

Mme Berthe JAEGLER
née Gsell
94 ans le 6 octobre

Mme Alice HAUG
née Sonntag
94 ans le 7 octobre

Mme Augustine PFISTER
née Wagner
94 ans le 19 octobre

Mme Marie SIFFERT
née Georgenthum
91 ans le 2 octobre

Mme Marie SCHWAB
née Bischoff
90 ans le 31 octobre

Novembre

Mme Hélène JUNG
née Bauermeister
97 ans le 8 novembre

Mme Catherine SCHWAB
née Ohnet
97 ans le 25 novembre

Mme Lorenza JOST
née Clapiz
95 ans le 9 novembre

M. André BAUR
95 ans le 28 novembre

Mme Cécile REBISCHUNG
née Egele
94 ans le 10 novembre

M. Pierre SCHMITZ
94 ans le 10 novembre

Mme Céline KRIEG
née Otzenberger
92 ans le 28 novembre

M. François MEUSBURGER
91 ans le 18 novembre

Mme Elisabeth CLADT
90 ans le 18 novembre

M. Ernest HOFMANN
90 ans le 23 novembre

Décembre

Mme Anne RITTER
née Metzger
97 ans le 9 décembre

Mme Marie DANNER
née Weis
95 ans le 16 décembre

M. Marcel RIEFFEL
94 ans
le 7 décembre

M. Serge FROUSSART
94 ans le 11 décembre

M. Jean GASPERMENT
93 ans le 10 décembre

Mme Marcelle SABLIER
née Four
92 ans le 5 décembre

Mme Marie HUMBEL
née Heiligenstein
92 ans le 12 décembre

Mme Eugénie KISTER
92 ans le 18 décembre

Mme Alice MASSELIER
91 ans le 5 décembre

M. Werner KILLY
90 ans
le 4 décembre

Mme Marguerite PANNETIER
née Holl
90 ans le 16 décembre

Noces d'or

19 octobre : M. Eugène FREY
et Mme née
Georgette HUMBEL

22 décembre :
M. Edmond DILLENSEGER
et Mme née
Marie-Louise MAURER

29 décembre :
M. Roland HUMMEL
et Mme née
Caroline MOTZ

Noces de diamant

8 novembre :
M. Joseph DANGUEL
et Mme née
Lucie SCHMITT

8 novembre : M. Louis MERTZ
et Mme née
Georgette BIEHLER

8 novembre :
M. Fernand STIRLING
et Mme née Juliette KELLER

22 novembre :
M. Charles COMAU
et Mme née Jeanne CONRAD

**La municipalité souhaite aux
heureux jubilaires de poursuivre
leur parcours commun pendant
de longues années encore !**

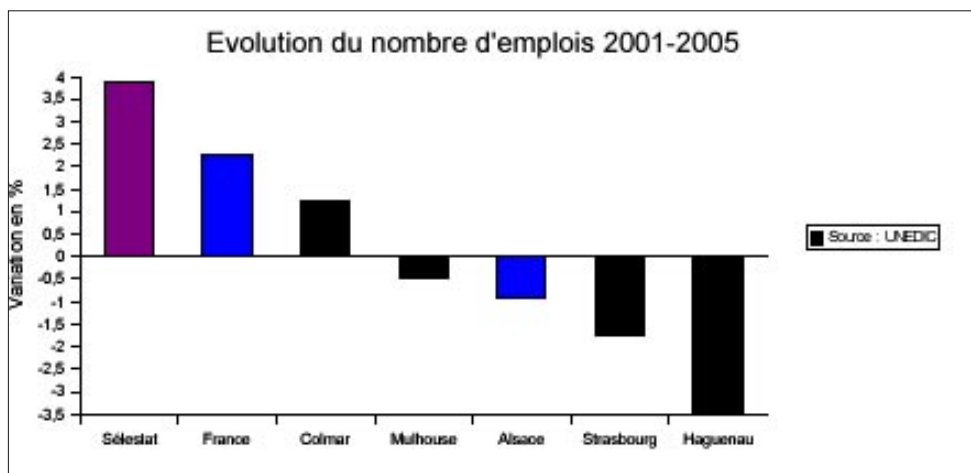
zoom**permanences
de quartier**

**Mercredi 25 octobre
à 19 h 30**
Quartier du Heyden
Foyer N.D. de la Paix

**Mercredi 15 novembre
à 18 h 30**
Quartier des Tréfileurs
1, Place de l'Europe

**Mercredi 29 novembre
à 18 h 30**
Quartier de la Filature
5, rue de la Filature

La belle santé de l'emploi sélestadien



Évolution du nombre d'emplois par zone d'emploi en Alsace 2001 - 2005

Un riche patrimoine, une animation culturelle dense, une situation idéale au coeur de l'Alsace, un réseau autoroutier et ferroviaire adapté... Sélestat est une ville attractive. En témoignent les chiffres plus qu'encourageants de l'emploi local.

Alors que la dégradation de la situation de l'emploi est indéniable en Alsace, la région de Sélestat tire son épingle du jeu économique.

En effet, alors que les indicateurs sont en baisse dans toute l'Alsace, sur les douze bassins d'emplois régionaux, **seuls trois gagnent des emplois depuis 2001 : Sélestat, Saverne et Colmar.**

Le taux de chômage du bassin sélestadien est passé de 7,8 % à la fin du 1^{er} trimestre 2005 à 7,6 % fin 2005 contre 8,6 % pour l'ensemble de l'Alsace et 9,5 % pour la France.

Une embellie dans la morosité ambiante, **en l'espace de quatre ans, l'emploi des hommes a augmenté à Sélestat de 7,69%, celui des femmes de 3,21 %.**

Dans le même temps, Strasbourg connaissait une diminution de 2,8 % et l'ensemble du Bas-Rhin de 1,3 %.

Ainsi, la Ville de Sélestat a connu une baisse du chômage de 11,67 % sur l'année 2005.

Les chiffres de l'ANPE indiquent les cinq secteurs d'activités qui recrutent le plus (sources ANPE - fin mai 2006) : l'immobilier et les services aux entreprises (40 %), les hôtels-restaurants (11 %), le commerce (11 %), l'industrie manufacturière (10 %) et enfin, la santé et l'action sociale (9 %).

En 2006, 2 237 offres ont été confiées à l'ANPE par les employeurs du bassin d'emploi de Sélestat et 88 % de ces emplois ont été pourvus.

Orienter et conseiller

Le Service Economie de la Ville de Sélestat contribue lui aussi à la création d'emplois en orientant - avec l'appui de nombreux partenaires extérieurs - les porteurs de projet, en leur fournissant aides et conseils, en les soutenant dans leurs démarches, en les mettant en relation avec les structures en place.

La Ville de Sélestat édite également chaque trimestre, et ceci depuis 2001, la **Bourse des locaux vacants** qui recense l'ensemble des locaux commerciaux et industriels disponibles à Sélestat, un document largement diffusé en Centre-Alsace.

Renseignements au Service Economie : **03 88 58 85 47.**

zoom

Un pacte pour l'emploi des personnes handicapées



Signature du Pacte Territorial pour l'Insertion des Travailleurs Handicapés en présence du Délégué Interministériel Patrick Gohet en mai dernier.

Sélestat a signé au printemps dernier un pacte territorial dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés et ce **en présence de Patrick Gohet, Délégué interministériel aux personnes handicapées.**

Il s'agit là **d'une première dans le Bas-Rhin**, Sélestat ayant été choisi pour son implication et ses efforts en matière d'insertion des personnes handicapées.

L'objectif de ce pacte est de favoriser le recrutement de travailleurs handicapés dans les entreprises et la Fonction Publique de Sélestat et environs en impliquant tous les acteurs concernés de la vie locale.

Le bassin d'emploi de Sélestat compte plus de 400 demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés (chiffres 2005) : de nombreux partenaires se sont d'ores et déjà engagés, via le pacte, à faire en sorte que ces personnes puissent trouver un emploi et ainsi renouer avec une vie sociale digne de ce nom.

Wiederbeginn am sämtlichen Fronten

Die *Schlettstadter* Lektüre kann für jedermann eine nützliche Übung sein. Durch das städtische Informationsblatt kann man den gegangenen Weg und auch die noch zurückliegende Strecke mit am Horizont stehendem unverändertem Kurs messen : das Bedürfnis und die Ansprüche der Mitbürger richtig und leistungsfähig beantworten.

Unter Berücksichtigung der sozialen, wirtschaftlichen und kulturellen Tatsachen, Änderungen vornehmen und die Sachen entwickeln sind die Aufgaben der Stadtverwaltung. Das Projekt der nun fertiggestellten Kleinkinderbetreuung ist eines der Beispiele : durch diese Erweiterung ist die neue Kinderbeaufsichtigung nach Lebensweise der Eltern geboten. Ein weiteres Beispiel : die Wasserversorgung wurde prompt verhandelt so dass die Mitbürger für preisgünstige Qualitätswasser verfügen können.

Monatlich werden neue Projekte und Baustellen zum öffentlichen Wohl zu Ende geführt. Gewisse Leute sagen wohl « *alles zu langsam* », worauf ich antworte « *alles wird unternommen damit jedes Projekt wirkungsvoll im Rahmen des allgemeinen Wohls durchgeführt wird* ».

Trotz leichtfertiger Kritik und unbegründeter Ideen ziehe ich es vor in entschlossener Weise in die Zukunft zu blicken denn ich weiss, dass man gemeinsam viel Grosses machen kann.

Dieser Begriff « gemeinsam machen » soll uns auch im Rahmen der verschiedenen Partnerschaften leiten. Sie führen zur Annäherung der Europäer, befördern die menschlichen Werte, bereiten die Jugend auf eine bessere Zukunft vor und laden uns am Bau eines Völkereuropa unseren Beitrag zu leisten ein.

Durch eine Partnerschaft können viele Hindernisse behoben werden wenn Annäherung der Menschen und unermessliche weitgehende Austauschmöglichkeiten geboten sind.

Es ist wichtig den Austausch, die Vielfältigkeit der Gedanken, der Blicke, der Weltauslegung zu fördern. Die neue Programmgestaltung der Tanzmatten wird mehr als zuvor viele mit Theater, Oper, Tanz, klassische Musik und Variété, Humor und Lustspiel zufriedenstellen.

Ich wünsche Ihnen eine gute Lektüre dieser Wiederbeginnaufgabe




Marcel BAUER
Maire et Conseiller Général

Le Résot - réseau des OT d'Alsace - s'installe à Sélestat



Le RÉSOT (Réseau des Offices de Tourisme) Alsace, tout nouvellement constitué, a choisi Sélestat pour établir son siège. Rien d'étonnant, sa position centrale, son patrimoine et ses nombreux atouts font de la capitale de Centre Alsace un lieu idéal pour traiter avec efficacité des questions touchant aux grands dossiers touristiques.

Dans un souci de cohérence et d'efficacité, le réseau alsacien des offices de tourisme, constitué de deux unions départementales et d'une fédération régionale, se rassemble en une seule structure : le RÉSOT (Réseau des Offices de Tourisme).

En 2005, lors du premier congrès régional des offices de tourisme, le réseau s'est fixé un projet collectif ambitieux : *faire de la qualité de l'accueil une attractivité touristique supplémentaire pour l'Alsace et ses destinations*. La mise en place de cette nouvelle structure unique constitue une première étape qui vise une meilleure efficacité.

Les missions du RÉSOT-Alsace reflètent cette volonté :

- la représentation des OTSI dans les

instances départementales (ADT, Clévacances, CDAT, ...), régionales (CRT, Région...) et nationales (FROTSI),

- l'animation du réseau des OTSI,
- la gestion du système d'information touristique alsacien,
- la formation professionnelle des personnels et bénévoles des OTSI,
- la démarche qualité collective,
- le soutien et la participation aux actions des ADT, de la Région et du CRT.

Compte tenu de sa position centrale, Sélestat a tout naturellement été choisie comme lieu unique de travail de l'équipe - cinq à sept personnes actuellement sur trois sites (Strasbourg, Colmar et Mulhouse). C'est un gage d'économies réelles en terme de déplacements mais aussi et surtout en terme de temps gagné.

Cette nouvelle structure fonctionnera uniquement en interne et ne sera donc pas un lieu d'accueil et d'information à destination du public et des touristes.

Judicieusement conseillé par l'OT et la Ville de Sélestat, le RÉSOT-Alsace s'installera en novembre au 4, Bd Foch, dans les anciens locaux de l'antenne de la Région Alsace.

zoom

Rencontre des villes de Noël

Sélestat accueillera la **rencontre des Villes de Noël** partenaires de la Christmas Exhibition de Rovaniemi. Ce sera l'occasion de **construire un programme d'actions et une communication commune**. Cette rencontre aura lieu **les 25 et 26 novembre** prochains.



Le stand de la Ville de Sélestat à Rovaniemi

10 km : top départ !



L'Office Municipal des Sports de Sélestat avec le concours de la Ville de Sélestat et de l'Athlétic Club Centre Alsace (ACCA) organisent la 15^e édition des courses de Sélestat, dimanche 8 octobre.

Inscrite au programme officiel de la Ligue d'Alsace d'Athlétisme, l'édition 2006 des 10 km de Sélestat figure au calendrier de la Fédération Française d'Athlétisme des courses sur route.

Cette course, conjuguant à la fois pratique sportive de masse et d'élite, est devenue l'une des

manifestations sportives phare de Centre Alsace et plus largement de tout l'Est de la France.

Le parcours, identique à celui de l'année dernière, empruntera entre autres l'artère centrale de la ville, le Chemin Neuf - Neja Waj - ce qui favorisera une course d'attaque et de mouvement tout en mettant en valeur l'axe rénové en 2005.

Les Foulées de la jeunesse

Parallèlement à cette course majeure sont également proposées,

depuis sept ans maintenant, les Foulées de la jeunesse. Près de 1000 jeunes - nés entre 1992 et 2001 - prendront part aux différentes courses avec le soutien des responsables des établissements scolaires.

Un parcours en musique !

Soucieux d'offrir aux athlètes mais aussi à tout un chacun des conditions de course optimales, les organisateurs proposent un tracé rapide, parfaitement balisé, tout au long duquel joueront en sus quelques orchestres... ceci afin de renforcer davantage encore l'esprit convivial et familial qui caractérise cette épreuve depuis sa création.

Comme pour toute épreuve chronométrée, il est obligatoire de joindre une copie de la licence 2006-2007 - quelle que soit votre discipline sportive - ou un certificat médical original en cours de validité de non contre-indication à la pratique de la course à pied.

A l'instar des années précédentes, il sera prélevé sur les droits d'inscription 1,50 euro, en faveur d'associations caritatives. Nous ne pouvons que vous encourager à participer une nouvelle fois aux 10 km. Le nombre de dossards étant limité, inscrivez-vous rapidement.

Grâce au site internet www.ville-selestat.fr/10km, il vous est possible de connaître toutes les informations liées à l'organisation de la course et de consulter les résultats.

zoom

Parcours à l'identique

Les 10 km emprunteront cet automne le même parcours que l'année dernière à savoir :

départ Bd charlemagne - Bd Leclerc - Bd Foch - Neja Waj - Bd Thiers - Bd Castelnau - Bld Leclerc - Bd Foch - Neja Waj - Quai de l'III - rue des Ecrevisses - rue de la Forêt - rue des Narcisses - rue des Tulipes - rue des Dahlias - Chemin rural - rue d'Ebersheim - Bd de Nancy - arrivée Bd Charlemagne.

Un brin de civisme !



Garder son chien en laisse et ne pas nourrir les animaux errants

A Sélestat, le nombre de chats et de chiens errants ne cesse d'augmenter. Cette prolifération d'animaux parfois retournés à un état semi-sauvage - c'est le cas notamment pour les chats - pose des problèmes de sécurité et de salubrité publiques.

L'article 99.6 du règlement sanitaire départemental rappelle qu' *il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Il est interdit d'abandonner des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse.*

L'article 120 du même règlement précise en outre qu' *il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels notamment les chats ou les pigeons.*

Il est prévu, en collaboration avec la SPA, de programmer des opérations de capture d'animaux errants cet automne... avis aux propriétaires d'animaux domestiques négligents !

Contravention et demande d'indulgence

Dans un tout autre domaine - celui du stationnement - mais qui relève, là encore, du civisme de la part de tous nos concitoyens - **il est rappelé que ni les agents qui verbalisent, ni même le Maire, ne peuvent décider d'un éventuel classement sans suite d'un procès-verbal de contravention.**

Seul le Chef de la Circonscription de Sécurité Publique de Sélestat, en sa qualité d'Officier du Ministère Public, dispose d'un pouvoir d'appréciation en ce domaine.

Il appartient à la personne incriminée de formuler sa demande par écrit en se conformant aux instructions figurant au verso de la carte-lettre de l'avis de contravention.

Sécuriser les sorties d'école

En cette période de rentrée des classes, il est bon de rappeler que les parents doivent faire preuve de civisme en allant chercher leurs enfants à la sortie de l'école.

Souvent, en effet, ils se montrent bien plus indisciplinés que leurs chères têtes blondes... on leur rappellera donc qu'il est interdit de se garer en double file devant la porte de l'école, voire même sur le passage piétons, de monter sur le trottoir et qu'il est obligatoire de mettre son clignotant lorsqu'on s'arrête ou que l'on repart, et ce même si on est pressé !

En agissant ainsi, c'est la vie de leurs propres enfants qu'ils protégeront !





Le défilé de jour du Corso Fleuri



La féerie du cortège nocturne du Corso Fleuri



Visite du Ministre Brice Hortefeux



Les pêcheurs de Waldkirch à Sélestat



Signature de la charte des collectivités éco-responsables



La Chou' de passage à Sélestat



Signature de l'Eurodistrict à Colmar le 5 juillet dernier



Chèque remis à la Ville par le club de tennis



Les Journées de la Prévention Routière



Fête de la Musique
version été 2006



Un zeste de jazz
pour les concerts du parvis



Les jeunes Sélestadiens au stade de France
à l'occasion du meeting d'athlétisme Gaz de France



14 Juillet : les sapeurs-
pompiers à l'honneur



Christophe Marx, le nouveau sous-préfet



Tout le Bas-Rhin
à vélo

Découvrir l'art et l'histoire entre la Tour des Sorcières et la Tour Neuve

Organisée par l'Office de la Culture de Sélestat et sa Région, en partenariat avec l'association Alsacollections, la journée du 17 septembre mettra en avant le patrimoine sélestadien.

Depuis 2005, une nouvelle formule de la Journée du patrimoine est présentée à Sélestat avec une découverte insolite de cinq quartiers de la vieille ville sur cinq années.

Cet automne, vous partirez à la découverte du quartier situé entre la Tour des Sorcières, les berges de l'Ill et la Tour Neuve. Des passages et propriétés privées seront exceptionnellement ouverts pour l'occasion dans ce périmètre.

A la re-découverte des Dominicains de Sélestat, à travers les collections de la Bibliothèque Humaniste.

Cartes postales anciennes de l'association Alsacollections à découvrir dans différents sites du quartier.

L'association Trajets vous invite à une découverte du quartier à vélo.

Redécouverte de la fresque de la Tour Neuve après rénovation, la fresque *Crucifixion avec Sainte Foy et Saint Christophe* restaurée par Arthur Graff et rénovée par Christine Missemer au cours de l'été 2006.

La maison Beatus Rhenanus, rue Bornert, accueille l'exposition *un itinéraire artistique et historique de Sélestat* de Jean-Claude Klinger et Daniel Gerhardt à l'intérieur, et une exposition du sculpteur Pierre Matter à l'extérieur.

Portes ouvertes au Jardin du dahlia, dans la cour intérieure de l'ancienne maison des Soeurs de Niederbronn : jardin à la française et découverte du cabanon du jardinier.

Visite d'une ancienne ferme réhabilitée de façon contemporaine, rue de l'Or.

Le FRAC Alsace proposera pour la pre-

mière fois, deux oeuvres d'art contemporain à découvrir au premier étage de l'Arsenal Saint Hilaire ! L'exposition « Herbes d'artistes » sera proposée à la Chapelle Saint Quirin par les élèves de l'Université Populaire de Sélestat, avec des ateliers de découverte des arts plastiques : samedi de 9h à 11h et de 14h à 18h – dimanche de 14h à 18h.

Des artistes peindront devant le public sur le Neja Waj et vers la Tour Neuve, afin de valoriser la rénovation des fresques.

Des voitures de collection de l'association *les Vieilles Soupapes* seront exposées au coeur du quartier Bornert.



- Les églises **Saint-Georges et Sainte-Foy** et le temple protestant.

- La **Maison du Pain** proposera des visites guidées l'après-midi.

- Redécouverte extérieure de l'**Hôtel d'Ebermunster** après rénovation complète de la façade et de la toiture.

En amont de la journée de dimanche, l'Association les Amis de la Bibliothèque Humaniste proposera un concert sur le thème de « Sélestat et l'Alsace, entre la France et l'Allemagne » : au programme, violon et orgue avec Philippe Lindecker et Yannick Merlin. Hommage aux compositeurs sélestadiens de la fin du XIX^e siècle, afin de faire revivre leurs musiques injustement oubliées.

Samedi 16 septembre à 20h30 -

Eglise Saint Georges - entrée libre.

L'ensemble Grégorien Trecanum : concerts de chant grégorien de 45 mn à 14h30 et 17h.

Dimanche 17 septembre - Eglise Sainte Foy - entrée libre.

Visite guidée originale proposée par le guide Daniel Ehret - avec intermèdes musicaux, à 14h30 au départ de la Cour des Prélats.

Une exposition et un atelier d'enluminure seront également proposés au premier étage de la Bibliothèque Humaniste grâce à la venue de l'artiste Sylvie Chenet de Metz. Atelier gratuit de 14 h à 17 h - inscriptions sur place - dix participants maximum.

Enfin l'INA proposera une diffusion « les 24 h de la télé » avec les meilleurs moments de télé depuis les 20 dernières années sous la Tour des Sorcières.

Et aussi...

La seconde Rencontre des Métiers d'Art de Sélestat se déroulera à l'arsenal Saint-Hilaire, organisée conjointement par l'arsenal, le Rotary Club de Sélestat et environs et la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace (FREMAA). Plus de 20 artisans d'art de l'Est de la France seront présents, et des démonstrations auront lieu tout au long du week-end à l'arsenal Saint-Hilaire.

A noter : l'exposition *herbes d'artistes*, à la chapelle Saint-Quirin, qui vous présentera le travail des élèves de l'Université populaire.



Programme détaillé au 03 88 58 85 75

Les Tanzmatten saison 2006-2007

François-Xavier Demaison - Semaine de l'Humour



Où est donc passée la poire des Tanzmatten au regard fruité... et que fait à sa place dame nature entourée de personnages aussi imagés qu'imaginaires ?

La saison culturelle 2006/07 est placée sous le signe du changement : nouveau visuel de saison mais aussi accueil d'une compagnie en résidence, ouverture d'un atelier théâtre et mise en place d'une nouvelle formule d'abonnement ! Les Tanzmatten élargissent leurs horizons et vous invitent à poursuivre l'aventure du rêve et de la magie du spectacle vivant sous un nouveau regard.

Théâtre et musiques actuelles

Un regard désormais appuyé sur deux axes forts : le théâtre et les musiques actuelles. Du classique aux créations contemporaines, le théâtre sera ainsi très présent tout au long de la saison. **Pour l'occasion, de nouveaux spectateurs sont attendus : les tout-petits - entre 18 mois et 3 ans -** à qui la compagnie Sémaphore présentera son spectacle *Loin de mon doudou*.

Côté musiques actuelles, le jazz-blues de *Demi Evans* (mardi 12 septembre) et l'humour musical des *Wriggles* (20 avril 2007) marqueront sans aucun doute la saison culturelle. **Tout comme le nouveau week-end Musiques du monde, les 26 et 27 janvier 2007 :** musiques russes et tziganes avec *Natacha et Nuits de Princes*, suivi le lendemain de Thierry Titi Robin pour des sonorités gitanes et

orientales. L'espace culturel et festif n'en conserve pas moins sa recette affinée au fil des saisons : une programmation toujours plus éclectique, riche de nouvelles découvertes, et appuyée sur ses temps forts. Les incontournables des Tanzmatten seront ainsi de retour.

La semaine de l'Humour se déroulera du 21 au 26 novembre. Entre autres : Sir John, François-Xavier Demaison et l'inimitable Popeck. **Chansons en Herbe** revient également les 16-18 et 19 mai 2007. Padam, Agnès Bihl, Joseph d'Anvers... un festival de découvertes en chansons !

Une ouverture sur deux jours

Et pour démarrer la rentrée culturelle du bon pied, **l'ouverture de saison se fera cette année sur deux jours, les 22 et 23 septembre.** Chaque soir, les Tanzmatten vous invitent à assister gratuitement à la présentation de la saison, suivie d'un spectacle *Un rond pour un détour* (compagnie Les Professionnels), et d'un pot d'ouverture.

Les billets sont à retirer à l'avance aux Tanzmatten, aux heures d'ouverture de la billetterie.



Le Groupe Padam - Chansons en Herbe



Pinochio - Spectacle jeune public

zoom

Ouverture de l'atelier théâtre

Événement de la saison, **les Tanzmatten ouvrent un atelier théâtre animé par Martin Adamic de la compagnie Artulations-Théâtre.**

Ouvert à tous dès 16 ans, il permettra à des comédiens en herbe d'acquérir une formation dans le domaine du jeu. Cette activité aboutira à la création d'un spectacle sur la thématique *Mots Mets Mémoire*, présenté sur la scène des Tanzmatten les 22, 23 et 24 juin 2007. Inscriptions aux Tanzmatten.

L'abonnement nouvelle formule

Non plus **4 mais 5 spectacles au choix** pour plus de découverte, plus de rêve et plus de plaisir !

Autre changement : **tous les spectacles de la saison peuvent désormais être inclus dans l'abonnement.**

Avec toujours 40 % d'économie à la clé, une grande facilité et une grande souplesse de réservation des billets, l'abonnement permet de recevoir chez soi toutes les informations relatives aux Tanzmatten, **et de bénéficier de la gratuité au spectacle de l'atelier théâtre !**

Abonnements, réservations, renseignements sur la saison : la billetterie des Tanzmatten vous attend depuis le 29 août.

Soyez les premiers au départ de cette nouvelle traversée au cœur de l'imaginaire et du spectacle vivant.

Les Tanzmatten
BP 40188
67604 Sélestat Cedex
Tél. : 03 88 58 45 45
tanzmatten@ville-selestat.fr
www.tanzmatten.fr

Sélestat, l'équilibre des temps



En laissant carte blanche à Christophe Meyer, photographe professionnel, la Ville vient de se doter d'un bel ouvrage photographique.

Un certain regard emprunt de poésie, d'humour parfois sur les êtres et les petits riens de la vie, des clichés pris sur le vif, croquant l'enthousiasme de l'enfance, la nostalgie de paysages hivernaux, un rayon de soleil jouant sur un détail architectural dont vous ne soupçonniez même pas l'existence... donner carte blanche à Christophe Meyer cela revient à créer une palette inédite de couleurs, d'impressions, de sensations presque palpables !

"*Sélestat, l'équilibre des temps*", est le titre de cet ouvrage d'art photographique,

condensé d'instant fugaces, éclatant sur la page blanche en prismes inédits, rehaussés seulement de quelques textes courts rédigés par Anne Pradines.

Car il ne s'agit point ici d'un ouvrage historique foisonnant de faits et de détails, là n'est pas le propos, mais bien d'un livre où l'écrit ne fait qu'effleurer l'image pour mieux la mettre en exergue sélestadienne !

Ce bel ouvrage de photographies inédites (dont la coordination et la maquette ont été réalisées par Eric Hecker, Soféric) sera à découvrir cet automne à l'occasion des festivités du jumelage. En voici, en avant-première, quelques morceaux choisis !



Fonds Martel-Catala : 1^{er} prix pour Sélestat !



Anne Schuhler, Présidente de la Fondation Martel Catala remet au Maire Marcel Bauer le chèque de 10 000 € destiné à la réalisation d'un livre sur l'histoire du sapin de Noël.

En juin dernier, Anne Schuhler, Présidente de la Fondation Martel Catala, a remis à Marcel Bauer un chèque de 10 000 € destiné à financer un ouvrage sur l'histoire du sapin de Noël qui sera réalisé par l'Office de la Culture.

Par ce geste symbolique, Anne Schuhler - elle est l'arrière-arrière petite-fille de Marcelline Catala - et les membres de la Fondation entendent bien montrer tout l'attachement qu'ils portent à Sélestat. L'année dernière, la Fondation donnait déjà un sérieux coup de pouce à la Ville en offrant un chèque de 10 000 € destiné à la rénovation des fresques de la Tour Neuve qui seront inaugurées le 16 septembre prochain.

La Fondation a pour vocation de pérenniser, en Alsace Centrale, le nom Martel Catala, en soutenant des projets dans les domaines les plus variés - culturels, sociaux ou humanitaires, économiques... Depuis sa création en 2002, elle a ainsi, entre autres, contribué à la campagne de dépistage du cancer de la vessie en finançant en partie le "volet communication", participé financièrement à l'aménagement d'un cheminement pour les malades du centre gériatrique Docteur Oberkirch.

Les deux autres prix décernés cette année vont permettre de contribuer à la restauration de l'abbatiale d'Ebersmunster (3 000 € ont été remis au Président des Amis de l'Eglise Abbatiale) et

à la réalisation d'un dépliant lançant une campagne pour récolter des fonds en vue de créer un centre de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (un don de 1000 € a été remis au Lions Club Sélestat humaniste et au Lions Club Sélestat Haut-Koenigsbourg).

Autant d'actions qui viennent honorer la mémoire de tous ceux qui ont participé, pendant plus d'un siècle, à la grande épopée industrielle de l'entreprise Martel-Catala !

Des descendants dans le monde entier

Pour la première fois, en novembre 2002, **les 138 descendants de la famille Catala, dispersés à travers le monde depuis des générations, se sont retrouvés, à l'instigation d'Anne Schuhler, à Sélestat.**

Tous se sont revus en 2005 à Rouvenac, petit village du Languedoc d'où est originaire leur ancêtre commun Antoine Catala.

A noter : à l'occasion de l'inauguration des fresques de la Tour Neuve en septembre, une délégation de Rouvenac fera le voyage à Sélestat, à l'initiative d'Anne Schuhler pour une première prise de contact avec les élus... le début d'une belle histoire d'amitié entre les deux villes ? Une initiative qui aurait sans doute beaucoup plu à Antoine, l'ancêtre voyageur !

Zoom

Martel Catala : une épopée industrielle

Dans la famille Catala, on a de tout temps eu le goût de l'entreprise et des grands horizons... L'épopée familiale débute avec Antoine, l'ancêtre commun, originaire de Rouvenac, un petit village du Languedoc.

Après avoir servi dans les armées de Louis XV, il se fixe définitivement à Sélestat, ville de garnison, où il se marie en 1775.

En 1826, l'un de ses fils, François-Joseph Catala, jeune homme débordant d'idées novatrices, introduit le tissage des toiles de Nankin à Sélestat.

La plus jeune de ses filles, Marcelline Catala, épouse Fortuné Martel, fondé de pouvoir chez Roswag, entreprise de toiles mécaniques.

Puis celui-ci s'associe avec son beau-frère, Adolphe Catala, qui y travaillait également, pour fonder l'entreprise Martel-Catala en 1868.

Marcelline Catala-Martel : une femme d'exception

A la suite de la destruction de l'entreprise pendant la guerre de 1870, Fortuné Martel meurt en 1872 accablé de chagrin.

C'est désormais Marcelline qui tiendra les rênes de la société avec son frère Adolphe... en plus d'être un chef d'entreprise dynamique et avisé, elle élèvera seule ses six enfants !

Son fils Joseph lui succédera en 1930 et l'entreprise continuera à être dirigée par les descendants de Marcelline jusqu'en 1985, date à laquelle la Société sera intégrée à la multinationale Albany.

Les services municipaux à l'heure du développement durable



Épandage de produits phytosanitaires dans les serres de la Ville : toutes les précautions sont prises pour protéger à la fois les agents et réduire au maximum l'utilisation des traitements nuisibles à l'environnement.

Très impliquée en matière de développement durable, la Ville de Sélestat joue la carte de l'environnement au sein de ses services. Illustration dans divers domaines d'activité.

Consommation d'eau : la Ville préserve la qualité de sa ressource en eau en appliquant de bonnes pratiques d'entretien des espaces verts et de la voirie : les 365 000 m² de superficie d'espaces verts communaux sont depuis cinq ans équipés de dispositifs d'arrosage intégré, dont une bonne moitié d'équipements automatisés (sondes, ...).

Pratiques phytosanitaires : la Ville privilégie une application phytosanitaire raisonnée déclinée autour de la mise aux normes du local d'entreposage des produits, l'adaptation des traitements selon le type de surface, la protection de l'applicateur, la reprise par le fournisseur des emballages vides ou des produits phytosanitaires non utilisables. Certains agents municipaux ont suivi des journées d'information dispensées par la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon).

Lutte contre les moustiques : la Ville utilise un insecticide biologique (Bti) n'agissant que contre les larves de moustiques. Elle songe à étendre cette approche raisonnée par la mise à l'étude d'un plan de désherbage communal (audit des pratiques, inventaire/cartographie des sur-

faces, définition d'objectifs d'entretien, préconisations d'intervention, tableau de bord et suivi).

Gestion des déchets municipaux : depuis deux ans, mise en place de la **collecte sélective des déchets de bureau** produits dans les différents services municipaux, sur le modèle du tri effectué par les concitoyens (320 éco-cartons, un par poste de travail, pour les déchets recyclables, récupération des piles usagées, corbeille-propreté pour les résidus souillés).

Transfert du gisement de déchets verts municipaux vers la filière de compostage intercommunale et réutilisation du compost produit. Broyage des résidus de taille en régie et réutilisation comme mulch. Démarche formalisée par **l'engagement de la Ville dans la Charte des Collectivités éco-responsables du SMICTOM d'Alsace Centrale**, par laquelle les signataires s'engagent à trier plus, gérer au mieux les déchets toxiques et verts, gaspiller moins, mieux consommer, informer le personnel et les usagers.

La Ville prend en compte la protection de l'environnement dans l'achat public de produits et fournitures, à l'exemple des marchés d'impression : **les brochures et dépliants municipaux sont imprimés à base d'encre végétale et papier sans chlore.**

Les consommables informatiques (car-

tonche, toners, ...) sont repris par le fournisseur pour recyclage ou élimination dans une filière agréée. Les critères écologiques sont également pris en compte dans le marché des produits d'entretien ou lors du renouvellement du marché de fourniture de mobilier.

Consommation d'énergie : outre l'équipement en chaudières gaz de la majorité des bâtiments, la ville souhaite installer une chaudière bois granulés à alimentation automatique pour la Maison des Associations au Grubfeld et étudie le projet de restructuration du groupe scolaire Wimpfeling, incluant la dimension énergétique.

Sont prévus au budget le **lancement du diagnostic énergétique du patrimoine bâti communal**, ainsi que **l'étude de création d'une filière d'approvisionnement de chaufferie bois.**

Favoriser la pratique du vélo : dès 2000, la Ville se procurait des bicyclettes adaptées à un usage professionnel pour équiper certains services municipaux afin d'inciter à l'usage du vélo. En juin dernier, la Ville a d'ailleurs été choisie par le Conseil général du Bas-Rhin pour **servir de cadre à la manifestation Tout le Bas-Rhin à vélo** destinée à inciter le public à la pratique du vélo.

On l'aura compris, les élus prennent réellement en compte les préoccupations environnementales dans les différents pans d'actions de la gestion municipale. A l'heure où la préservation de l'environnement apparaît comme un enjeu majeur pour les générations futures, on ne peut



Marcel Bauer signe la charte des collectivités éco-responsables du SMICTOM d'Alsace Centrale.

Domial renforce sa présence en Centre Alsace



Le groupe Domial, acteur majeur de l'Habitat en Alsace, a achevé récemment une nouvelle opération de réhabilitation de sept logements aidés en plein coeur historique de Sélestat.

Située au pied de l'église Saint-Georges, la maison sise 14, rue du Babil dont l'histoire remonte au temps des Carolingiens, abrite désormais trois appartements T4 d'environ 80 m², 2 T2 d'une cinquantaine de m², 1 T3 de 70 m² ainsi qu'un triplex en rez-de-chaussée aménagé pour une famille ayant un enfant handicapé.

Le coût global de cette opération s'élève à 668 000 € et permet d'offrir des appartements avec des loyers s'étalant de 320 € charges incluses pour les T2 à 820 € pour le triplex.

La Ville de Sélestat a souhaité sauvegarder ce bâtiment tout en créant de nouveaux logements conventionnés dans un marché locatif HLM extrêmement tendu.

Le groupe Domial a encore davantage renforcé sa présence en Centre Alsace en inaugurant, cet été, ses bâtiments administratifs, rue Saint Léonard, et en fusionnant avec la SA d'HLM de Sélestat.

Un nouveau pôle de santé mentale au coeur de Sélestat

Le Centre Hospitalier d'Erstein (C.H.E - Etablissement Public de Santé Mentale) a ouvert, cet été, sa nouvelle structure de prise en charge extra-hospitalière au coeur de la ville de Sélestat, dans les anciens locaux d'EDF, à l'angle de l'avenue de la Liberté et du boulevard du Maréchal Foch.



Contacts

Centre de jour Liberté

11, av. de la Liberté
67 600 Sélestat

*Hôpital de jour (9 h - 17 h) :

03 90 56 33 75

*Centre médico-psychologique

(8 h 30 - 17 h) :

03 90 56 33 70

Centre de jour pour l'enfant et sa famille

1, boulevard du Maréchal Foch
67 600 Sélestat

*Centre médico-psychologique :

03 90 56 33 85

*Hôpital de jour :

03 90 56 33 90.

Des salles fonctionnelles d'activité, de sport, de thérapie ont été aménagées pour le bien-être des patients qui trouvent désormais ici un véritable sas de liberté après leur hospitalisation.

En tout, ce sont 2 300 m² qui sont dédiés à la psychiatrie adulte (Centre de jour Liberté) et à la pédopsychiatrie (Centre de jour pour l'enfant et sa famille).

Le Centre de jour Liberté - pour les adultes, capacité d'accueil de 30 places - est composé d'un centre médico-psychologique ainsi que d'un hôpital de jour (à temps partiel et en journée complète).

Le Centre de jour pour l'enfant et sa famille comprend un centre médico-psychologique et des groupes thérapeutiques dans le cadre de la prise en charge à temps partiel. Depuis le mois de septembre, il est complété par un hôpital de jour de 23 places.



Maladie d'Alzheimer : la CRAM se mobilise

Vous vous occupez d'un parent ou d'un proche souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles similaires, et vous souhaitez trouver une écoute ou un soutien.

Le service social de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Alsace-Moselle organise à compter de la rentrée 2006 **un cycle d'informations et d'échanges pour soutenir les familles**. Le cycle comportera des séances collectives animées par des professionnels du secteur médico-social

Contacts : 03 90 57 29 45.

Salon des services à la personne à domicile

> L'ADAC organise, avec la Direction départementale du travail du Bas-Rhin et plusieurs partenaires locaux, un forum des services à la personne, **mercredi 4 octobre de 10 h à 18 h aux Tanzmatten.**

Ce salon vous renseignera sur les prestations fournies par les aides à domicile ou autres : aide-ménagère, repassage, garde d'enfants, petits travaux de jardinage, soutien scolaire...

Vous y trouverez également :

- des renseignements sur les mesures sociales et fiscales permettant de réduire le coût de ces diverses prestations
- sur les formalités administratives si vous voulez bénéficier de ces services
- sur les formations aux métiers de l'aide à domicile
- sur les meilleures manières de trouver du travail dans ce domaine.

Des professionnels seront à votre écoute pour répondre à vos questions. **Entrée libre.**

Neja Waj : l'inauguration officielle



L'inauguration officielle du Neja Waj aura lieu samedi 16 septembre avec, au programme, de nombreuses animations.

En août 2005 déjà, la fête battait son plein à l'occasion de l'achèvement des travaux du Neja Waj. Le 16 septembre, la municipalité invite à nouveau l'ensemble de la population pour célébrer, cette fois, l'inauguration officielle de cet axe historique.

22 000 m² d'espace public réaménagé, 1 500 m² d'espace festif, des luminaires design, des places pimpantes, des trottoirs accueillants, une circulation apaisée... avec la restructuration du Neja Waj, c'est une nouvelle vision de l'aménagement urbain que se voient offrir les Sélestadiens.

Débutés le 19 juillet 2004, les travaux se sont achevés à l'été 2005 avec près de six mois d'avance sur le planning initial.

A l'occasion de l'inauguration du Neja Waj de nombreuses animations seront proposées au public.

Du côté de la place Vanolles, des artistes peintres et caricaturistes laisseront libre cours à leur imagination, tandis qu'un marché aux fleurs rehaussera d'autant la nouvelle physionomie de la place ! Fanfares festives et groupes locaux investiront, dans l'après-midi, le Square Ehm, introduction musicale à l'inauguration officielle qui aura lieu à 17 h 30, Square Ehm.

La cérémonie officielle sera suivie d'un vin d'honneur, déclinant le thème des vendanges, offert à l'ensemble de la

population !

A noter : l'Université populaire de Sélestat-Châtenois-Artolsheim proposera, dans le cadre de l'*Allée dez'arts uff'm Neja Waj*, des animations et démonstrations d'arts créatifs samedi 16 et dimanche 17 septembre sur le Neja Waj.

D'une pierre deux coups !



La journée choisie pour l'inauguration du Neja Waj coïncidera avec celle de **l'inauguration des travaux de rénovation de la voûte et des fresques de la Tour Neuve** réalisée par l'artiste strasbourgeoise Martine Missemer.

Rappelons (voir article p. 26) que la Ville a bénéficié, pour mener à bien ces travaux, d'une aide substantielle versée par la fondation Martel Catala.

Anne Schuhler, Présidente du Fonds Martel Catala, ainsi que de nombreuses autres personnalités, seront présentes à cette inauguration qui se déroulera à 17 h.

en bref

>Concours de décoration de Noël

La Ville de Sélestat et l'Office de la Culture organisent, pour la deuxième année, **un grand concours de décorations de Noël afin d'embellir les maisons et les rues**. Tous les amateurs passionnés sont invités à **décorer leurs façades autour de la thématique *Eléments naturels et sapins*** faisant référence au Pays du Sapin de Noël et à la plus ancienne mention écrite connue au monde à ce jour, abordant la notion d'arbre de Noël, et consignée dans un livre de comptes de la Ville datant de 1521.

Inscriptions : Office de la Culture de Sélestat - Cour des Prélats - Rue du Sel - **Tél. : 03 88 58 85 75**.

Date limite d'inscription : 30 novembre 2006.

>Avec l'Agence Culturelle d'Alsace 30 ans de Culture en partage

L'Agence culturelle d'Alsace fête sa trentième année d'existence le 16 septembre 2006. Ce sera l'occasion de rappeler la place singulière et centrale qu'elle occupe auprès des collectivités territoriales et des acteurs culturels régionaux, mais aussi d'en rappeler la polyvalence des missions tant dans le domaine du conseil et de l'accompagnement artistique et technique, que de l'information ou de la formation.

Pour la circonstance, **l'Agence culturelle d'Alsace a mené une analyse sur l'action culturelle publique entreprise en Alsace** depuis la signature de la première charte culturelle régionale en 1976. **Un paysage culturel largement façonné en 30 ans par la conjugaison de volontés politiques et associatives qu'il était utile d'étudier.** Cette observation attentive des politiques territoriales contribue à nourrir la réflexion des décideurs publics et culturels à un moment de légitimes interrogations sur l'action à mener pour répondre aux problématiques contemporaines de la culture dans une société en proie à de profondes mutations.

- Equipement nautique

C'est décidé, la municipalité projette la construction d'une piscine sur le site des remparts. Cet équipement certes nécessaire coûtera la modique somme de 15 Millions d'euros, aménagements extérieurs compris.

15 millions d'euros représentant 100 millions de francs. Le problème reste que les Sélestadiens paieront majoritairement cet investissement alors qu'il sera à vocation intercommunal.

Le résultat :

- Un projet plus cher, mais surtout plus petit que celui prévu en 2003 par la Communauté des Communes.

- Le déficit de la piscine actuelle qui se poursuivra encore à la charge des sélestadiens.

- 3 ou 4 ans sans piscine correcte.

- Une augmentation de la pression fiscale inévitable à terme.

- La reconstruction du skate-park sur un autre site.

- Le déplacement de la route de desserte du site des remparts sans qu'aucune étude d'urbanisme n'ait été effectuée.

- Commissariat de police

Il en va de même pour la réalisation d'un nouveau commissariat, lui aussi, tout aussi nécessaire et qui permettra à la police de travailler dans de bonnes conditions. Seulement, ce qui est contestable dans ce projet, c'est son financement. L'Etat se désengage de ses responsabilités en faisant porter l'opération par la ville qui elle, met gratuitement le terrain à disposition.

Le gouvernement et son ministre de l'intérieur, qui ont initié un mouvement de renforcement et de modernisation des services de polices, ont surtout oublié de s'en donner les moyens, mais ne négligent jamais les annonces tonitruantes.

- BTS

Après la disparition d'un BTS électronique il y a 3 ans, c'est le BTS audiovisuel qui fait faux bond à Sélestat, alors que le Conseil Municipal avait également décidé de la mise à disposition gratuite d'un terrain à cet effet.

La région a d'autres priorités, dont le TGV qui lui non plus ne s'arrêtera pas à Sélestat.

Le Maire semble se contenter de la rénovation des ateliers au Lycée Schwilgué, mais celle-ci ne saurait constituer une compensation, puisqu'elle était prévue et dictée par des impératifs de sécurité et de mises aux normes.

Ces trois dossiers parlent d'eux même. Ils démontrent à quel point l'influence et le poids de la ville regressent face à ses partenaires, ici la Communauté des Communes, l'Etat ou la Région.

Marche arrière...

Quand j'observe la dynamique et le dynamisme avec lesquels sont animées la Communauté de Communes et la Ville de Sélestat, il me vient en écho les paroles de cet entraîneur d'un club sportif de 3^e division: « Notre club a beaucoup d'atouts, nous bénéficions d'un environnement privilégié, nos capacités ne demandent qu'à être exploitées, mais... laissons aux autres le soin de monter en division supérieure... ».

Monsieur L'entraîneur, Monsieur Le Président, Monsieur Le Maire, qui n'avance pas recule, se fait dépasser et n'est pas écouté...

Si l'entraîneur semble conscient de son choix frileux, je suis persuadé que la Municipalité n'a pas conscience de l'enlèvement, sinon comment expliquer toutes les « absences » et tous les rendez-vous manqués ?

La Ville de demain est le fruit de l'intuition et de l'imagination d'aujourd'hui.

Est-il ainsi difficile d'imaginer qu'un arrêt du TGV aurait amplifié l'attractivité de notre Cité? Est-il difficile d'imaginer que la modernité politique exige qu'un équipement nautique soit au moins intercommunal? En limitant de par le SCOT l'influence de Sélestat à 4 cantons, est-il difficile d'imaginer le repli de notre Ville qui quitte ainsi discrètement le statut de locomotive pour devenir wagon ? Est-il difficile d'imaginer la fragilisation de l'économie quand la Ville se débarrasse sans cohérence et sans fil conducteur de ses terrains en zone d'activités ? Est-il difficile...

La gestion tranquille du quotidien ne prépare en rien à la rencontre des défis de demain...

**Jean-Jacques Renaudet
pour l'opposition**

**André KLETHI
Conseiller Municipal**

Prendre des décisions

En 2001, lors de la campagne électorale des élections municipales, nous écrivions dans notre programme : « Beaucoup de Sélestadiens regrettent que le lac de canotage et le site des remparts aient perdu tout leur charme. Le stade municipal est vétuste et les équipements nécessaires manquent aux Sélestadiens pour pratiquer leurs loisirs dans un cadre adéquat. »

Au conseil municipal de fin juillet, le programme de construction de la nouvelle piscine de Sélestat a été adopté. Il fallait sortir des tergiversations et prendre des décisions sur ce dossier qui prenait des tournures d'Arlésienne !

C'est dans cette perspective que nous avons souhaité avancer pour offrir à tous les enfants scolarisés un équipement leur permettant de s'initier à la natation et doter le tissu associatif d'un outil fonctionnel sans oublier bien sûr le grand public et ses loisirs.

Nous sollicitons le concours financier du Conseil Général du Bas-Rhin, de l'Etat, du Centre National de Développement du Sport, de la Région et bien entendu de la Communauté de Communes de Sélestat pour que cet investissement ne soit pas à la seule charge des Sélestadiens.

La nouvelle piscine se démarquera à bien des égards d'autres complexes nautiques. A commencer par sa situation exceptionnelle au coeur d'un parc urbain au pied des Remparts et en bordure du Lac de Canotage dans un ensemble revalorisé avec vue sur le Haut-Koenigsbourg.

Mais nous voulons également tourner cet équipement vers l'avenir avec des lignes épurées, des bassins en acier inoxydable, un travail sur la récupération de la chaleur ou encore une chaufferie centralisée au bois pour l'ensemble des infrastructures du site des Remparts.

La piscine de plein-air devait être démolie parce que trop vétuste. Nous avons donc dans l'intervalle rénové la structure du bâtiment de la piscine Docteur Koeberlé, qui en avait bien besoin, et permis une ouverture vers l'extérieur, afin que les Sélestadiens aient tout de même leur lieu de baignade avec une plage extérieure ; ceci en attendant la nouvelle piscine !

Devant l'engouement manifesté par la population pour toutes les activités nautiques et de baignade, nous avons donc pris nos responsabilités et sommes sortis des longs bavardages qui duraient depuis plus de 10 ans.

En tant qu'élu, j'ai la conviction qu'il faut savoir trancher avec courage et prendre des décisions pour l'intérêt de chacun !

**Pour la majorité municipale,
Monique SAWAYA
Adjointe au Maire chargée
des activités sportives
et des loisirs**

Le courrier des Sélestadiens

Ce n'est pas encore le printemps, pourtant poussent, fleurissent et se développent de plus en plus de grands panneaux publicitaires en ville. Ce sont surtout les grands axes routiers pénétrant dans notre agglomération qui sont concernés. Implantés comme il se doit sur le domaine privé - en principe, mais y sont-ils tous réellement ? - que sont les jardins, les terrains et les immeubles des riverains, ils défigurent le paysage. Qu'à cela ne tienne : ils sont de toute évidence une manne financière intéressante pour les particuliers, mais aussi pour les collectivités qui n'oublient pas de récolter la taxe communale sur la publicité auprès des propriétaires du terrain ou (et) des poseurs de panneaux. (...) Aujourd'hui, si la publicité n'est pas maîtrisée par la collectivité, on court tout droit vers une pollution désastreuse car les entrées de ville deviennent laides à cause d'une publicité sauvage et disproportionnée, situation d'autant plus grave que la multiplicité fait douter de son efficacité (...). **M. Be.**

(...) Je suis, tout comme vous, indigné par le développement excessif de ces panneaux publicitaires qui nuisent à l'image de la Ville et à l'environnement. Les élus et les services municipaux réfléchissent aux moyens de restreindre cette pollution visuelle en mettant notamment en place un règlement de publicité. Dans l'attente de la mise en oeuvre de ce règlement, dont l'élaboration est particulièrement lourde, les services municipaux contrôlent systématiquement chaque panneau publicitaire, afin d'en vérifier la conformité avec les prescriptions du Code de l'environnement, et le cas échéant, d'en enjoindre la dépose.

Marcel Bauer

Le cheminement piéton et cycliste créé dans la coulée verte du nouveau quartier du Spietalwasen est de plus en plus fréquemment emprunté par divers deux roues motorisés. Ces véhicules qui y circulent à vive allure constituent un danger pour les utilisateurs de cet espace. De plus, l'émission sonore de ces deux roues est à mon avis largement supérieure aux seuils autorisés. A ce jour, aucune signalisation n'a été implantée sur ce cheminement. Il me semble urgent de mettre en place cette signalisation, afin de garantir la sécurité des usagers (...).

(...) Bien conscient de ce problème de circulation, j'avais dans un premier temps, fait installer des poteaux à l'entrée de la coulée verte visant à en interdire l'accès aux véhicules. Cette mesure s'est révélée insuffisante puisque les deux roues y circulent sans vergogne. Aussi, un arrêté voie verte n'autorisant la circulation que des piétons et des cyclistes, réglementera, dès le courant du mois de juillet, la coulée verte de votre quartier. En conséquence, l'accès sera interdit à tous les véhicules motorisés, qu'il s'agisse de voiture ou de deux roues et toute infraction sera réprimée.

Marcel Bauer

Les beaux jours sont de retour et comme l'année passée à la même époque, le calme et la quiétude disparaissent entre le 45 et le 47 de la rue des Chevaliers passé 20 h. Je m'étais déjà permis de vous alerter suite à des nuisances sonores que nous avons à subir chaque soir jusqu'à plus de 23 h de la part d'individus habitant cette portion de rue ou de personnes venant d'autres quartiers. Ces nuisances se traduisaient par des cris, des jeux de ballons, des

bruits de rollers... sans souci du respect du voisinage. Malgré des tentatives de médiation, rien n'y fait et il est clair que rien n'y fera (...).

A.P.

Par l'arrêté municipal en date du 7 octobre 2003, j'ai voulu lutter contre les bruits de voisinage sur le territoire de la Ville de Sélestat. Cet arrêté prévoit notamment dans ses articles 3 et 10 que les cris et tapage nocturnes, se produisant entre 22 h et 7 h, sont sanctionnés par des contraventions 3^e classe.

Pour préserver la quiétude des riverains de la rue des Chevaliers, j'ai sensibilisé les services de la police nationale pour qu'ils se déplacent et interviennent dès signalement, par un riverain, pour faire cesser ces nuisances nocturnes. De même, et si les nuisances sonores que vous rencontrez perdurent, je demanderai à la police municipale ainsi qu'au responsable du Service Jeunesse de la Ville de Sélestat de bien vouloir rencontrer les jeunes et plus généralement les familles concernées.

Je vous informe également que la municipalité a d'ores et déjà mis en place deux équipements de loisirs de proximité - aux abords du lycée Schweisguth et dans le quartier du Heyden - pour permettre notamment aux jeunes de se réunir et de jouer au ballon sans perturber la tranquillité des riverains. D'autres efforts, en terme d'animations notamment, sont entrepris par la municipalité pour répondre au mieux aux attentes et aux problèmes de la jeunesse. Les résultats de cette politique sont encourageants, puisque les actes d'incivilité et de délinquance sont en régression, et nous conduisent à poursuivre notre action dans ce sens (...).

Marcel Bauer